

ANIMATION ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE

2017-2018

| LE MÉTIER |

Pour le CS AMAP : Ce certificat atteste des compétences de l'éducateur sportif à assurer, en autonomie pédagogique, la conduite de cycles d'animation concourant au maintien de l'autonomie des personnes, c'est-à-dire participant selon les cas :

- au ralentissement du processus de perte plus ou moins ponctuelle d'autonomie et de mobilité individuelle
- au maintien d'un lien avec le milieu de vie antérieure
- au maintien de la curiosité permettant la stimulation de l'activité et des capacités intellectuelles
- à l'entretien de la mémoire
- à l'entretien des capacités physiques et /ou psychiques de la personne

| OÙ EXERCE-T-IL ? |

Certains éducateurs peuvent dès lors intervenir dans des structures accueillant des personnes vivant une situation de perte d'autonomie importante.

| CONDITIONS D'ACCÈS |

- Être titulaire d'un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) ou du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) ou du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS) ou être inscrit dans un cursus de formation y conduisant.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à son enseignement datant de moins d'1 an à l'entrée en formation est nécessaire.

Cette formation est aussi ouverte à toute personne souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

Sans possibilité de délivrance du diplôme, une attestation de formation sera alors établie.

| SÉLECTION |

- Une épreuve orale

| CONTENU DE FORMATION |

- Physiopathologie des maladies chroniques (maladies métaboliques : surpoids, obésité et diabète ; maladies cardio-vasculaires) et du vieillissement (personnes âgées en perte d'autonomie)
- Connaissance des publics porteurs de facteurs de risque et porteurs de pathologies chroniques (caractéristiques morphobiologiques, physiologiques, psycho-affectives et sociologiques) et conséquences psychosociales de la maladie et de la perte d'autonomie sur la personne
- Principes des explorations médico - physiologiques (tests d'effort, bilan postural, tests de terrain : force, endurance, équilibre..., vécu, mise en place, recueil et analyse des résultats aux tests)
- Construire et évaluer un programme d'activités physiques adaptées (incluant des journées d'immersion dans des centres accueillant des publics porteurs de pathologies et des personnes âgées en perte d'autonomie)
- Évaluation et renforcement des motivations de la personne, bilan éducatif, entretien motivationnel

| CALENDRIER DE FORMATION |

Inscription avant	EPEF	Épreuves de sélection	Positionnement	Début et fin de la formation	Nombre d'heures au centre	Nombre d'heures en formation à distance	Nombre d'heures en stage pédagogique en situation professionnelle
Fin août 2017	/	Septembre 2017	Septembre 2017	De novembre à juin 2017	119 h	/	70 h

| COÛT DE FORMATION |

Frais d'inscription : 40 € (non remboursable)

Coût pédagogique de la formation :

- formation prise en charge : 8,50 € de l'heure, soit un coût total de 1011,50 €
- formation autofinancée (par le stagiaire) : 7,30€ de l'heure, soit un coût total de 868,70 €

| FINANCEMENT |

Pour toutes questions concernant les possibilités de financement, contacter :

Annick MACAIRE / 05 55 45 24 64

annick.macaire@drjscs.gouv.fr



| S'INFORMER, S'INSCRIRE |

La fiche de renseignements peut être téléchargée sur le site Internet du CREPS de Poitiers, rubrique «formation professionnelle» www.creps-poitiers.sports.gouv.fr

Le dossier d'inscription est à demander et à envoyer à l'adresse suivante :

SAFLimousin - Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine

24, rue Donzelot - CS 73707

87037 Limoges Cedex 1

drjscs87-saf@drjscs.gouv.fr

| RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE |

Anne-Laure BOUNICAUD / 05 55 45 24 76
06 75 67 50 22

anne-laure.bounicaud@drjscs.gouv.fr

| SECRÉTARIAT DE FORMATION |

Monique CANIN / 05 55 45 80 48
monique.canin@drjscs.gouv.fr